
Présidence : Bulgarie**PREMIER JOUR DE LA DOUZIEME REUNION
DU FORUM ECONOMIQUE****Première séance plénière**1. Date : Lundi 31 mai 2004

Ouverture : 15 h 05

Clôture : 18 h 20

2. Présidence : M. I. Naydenov3. Sujets examinés — Déclarations — Décisions :Point 1 de l'ordre du jour : SEANCE PLENIERE D'OUVERTURE (ouverte à la
presse)Le Président a ouvert officiellement la douzième Réunion du Forum
économique.L'ordre du jour de la douzième Réunion du Forum économique a été adopté et
est joint en annexe au présent journal.a) ALLOCUTION DE BIENVENUE DU PRESIDENT DU FORUM
ECONOMIQUE

M. I. Naydenov, Président du Forum économique, a pris la parole.

b) ALLOCUTION DE BIENVENUE D'UN REPRESENTANT DU
GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE TCHEQUES.E. M. Cyril Svoboda, Ministre des affaires étrangères de la République
tchèque, a pris la parole (EF.DEL/24/04).

c) ALLOCUTION D'OUVERTURE DU PRESIDENT EN EXERCICE

S.E. M. Solomon Passy, Président en exercice de l'OSCE et Ministre des affaires étrangères de la Bulgarie, a pris la parole (EF.DEL/7/04).

d) ALLOCUTION DE BIENVENUE DU COORDONNATEUR DES ACTIVITES ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'OSCE

M. Marcin Swiecicki, Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE, a pris la parole (EF.GAL/13/04).

e) DECLARATIONS DE REPRESENTANTS DES INSTITUTIONS DE L'OSCE

— M. C. Strohal, Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (EF.GAL/11/04)

— M. J. de Fonblanque, Directeur du Bureau du Haut Commissaire pour les minorités nationales (EF.GAL/8/04)

f) DECLARATIONS LIMINAIRES

— Mme B. Schmögnerová, Secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (EF.IO/5/04)

— M. M. Dabrowski, Président du Conseil de la Fondation CASE, Centre de recherches sociales et économiques (Pologne)

— M. O. Wieck, Directeur exécutif du Comité des relations économiques avec l'Europe orientale (Allemagne)

g) DEBAT

Slovénie (EF.DEL/25/04), Azerbaïdjan, Fédération de Russie (EF.DEL/14/04), Thaïlande (partenaire pour la coopération) (EF.DEL/5/04), Irlande-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (EF.DEL/8/04), Irlande-Union européenne (Commission européenne), Saint-Siège, Biélorussie, Etats-Unis d'Amérique (EF.DEL/9/04), Suisse (EF.DEL/11/04)

Contributions : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

4. Prochaine séance :

Mardi 1er juin 2004 à 10 heures, salle plénière



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum économique (Conseil supérieur)**

11-EF(SC). JOUR/1
31 mai 2004
Annexe

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Premier jour de la douzième Réunion

12-EF(SC) Journal No 1, point 1 de l'ordre du jour

**ORDRE DU JOUR DE LA DOUZIEME REUNION
DU FORUM ECONOMIQUE**

**Nouveaux défis au renforcement des capacités institutionnelles et humaines
pour le développement et la coopération économiques**

(Prague, 31 mai – 4 juin 2004)

1. Séance plénière d'ouverture (ouverte à la presse)
 - a) Allocution de bienvenue du Président du Forum économique
 - b) Allocution de bienvenue d'un représentant du Gouvernement de la République tchèque
 - c) Allocution d'ouverture du Président en exercice
 - d) Allocution de bienvenue du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE
 - e) Déclarations de représentants des institutions de l'OSCE
 - f) Déclarations liminaires
 - g) Débat
2. Examen de la mise en oeuvre des engagements pris au titre de l'OSCE dans le domaine de la dimension économique et environnementale
 - a) Présentation du rapport de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe sur la mise en oeuvre des engagements pris au titre de l'OSCE en ce qui concerne le climat d'investissement
 - b) Débat

3. Activités en cours et activités futures liées à la dimension économique et environnementale de l'OSCE
 - a) Présentation du rapport d'activité du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE
 - b) Débat
4. Séance plénière : partenariat avec les milieux d'affaires pour le renforcement des capacités institutionnelles et humaines
5. Groupe de travail A : Engagement politique en faveur du renforcement et de la réforme des institutions
 - a) Sensibilisation à la valeur de l'environnement par le biais de l'éducation et d'un développement économique responsable, notamment l'écotourisme
 - b) Création d'un cadre pour le développement durable par le biais de la réforme législative et du renforcement des capacités institutionnelles
 - c) Amélioration du climat des affaires par le biais du renforcement des capacités locales et de la promotion de la coopération
 - d) Dialogue et partenariat entre les secteurs public et privé (séance commune des groupes de travail A et B)
6. Groupe de travail B : Renforcement des capacités pour le secteur privé
 - a) Appui à l'entrepreneuriat comme moyen d'autonomisation économique
 - b) Renforcement des capacités des organisations commerciales en matière de services et de réseautage
 - c) Dialogue et partenariat entre les secteurs public et privé (séance commune des groupes de travail A et B)
7. Groupe de travail C : Valorisation du capital humain en tant qu'investissement pour l'avenir
 - a) Réforme dans le domaine de l'enseignement
 - b) Appui à l'enseignement et à la recherche universitaires par le biais de la coopération et d'échanges
8. Séance spéciale : processus d'intégration dans la région de l'OSCE
9. Séance plénière de clôture (ouverte à la presse)
 - a) Rapports des rapporteurs sur la séance d'examen de la mise en oeuvre, les séances de travail et la séance spéciale

- b) Observations finales du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE
- c) Conclusions du Président du Forum économique

Programme de travail

Horaire des séances :

Lundi : 15 heures–18 heures

Mardi : 10 heures–13 heures et 15 heures–18 heures

Mercredi, jeudi, vendredi :

9 h 30–11 heures, 11 h 30–13 heures et 14 h 30–16 heures, 16 h 30–18 heures

(Nous attirons également votre attention sur l'horaire particulier des séances)

	Lundi 31 mai	Mardi 1er juin	Mercredi 2 juin	Jeudi 3 juin	Vendredi 4 juin
Matin		PL — Point 2	WG A — Point 5 a) WG B — Point 6 a) suivi de : WG A — Point 5 b) WG B — Point 6 a)	WG A — Point 5 c) WG C — Point 7 a) suivi de : WG A — Point 5 c) WG B — Point 6 b)	SS — Point 8 suivi de : SS — Point 8
Après-midi	PL — Point 1	PL — Points 3 et 4	WG C — Point 7 a) WG B — Point 6 b) suivi de : SE	WG A et B — Points 5 d) et 6 c) WG C — Point 7 b) suivi de : SE SE	PL — Point 9

PL = Séance plénière

WG = Groupe de travail

SS = Séance spéciale

SE = Manifestation parallèle